



Les mérites sportifs rien que du beau monde !

26^{ème} Soirée des Mérites sportifs
Palmarès 2012

Un record public pulvérisé avec 700 personnes présentes dans la salle, des numéros de grande qualité, une cuvée 2012 intéressante, une soirée inoubliable ! La 26^{ème} édition de la remise des Mérites sportifs pour l'année 2012 compte sans conteste au nombre des événements incontournables de notre belle Ville. (Suite en page 12)

La plus cross
manifestation
de Bousval !

en page 2

Vos qui aimez
bé l'wallon
venéz fièstér !

en page 3

Président
versus
président !

en page 4

Ne confondez
pas « Carnage »
et « Carnaval »

en page 8

Vite, un petit
topo sur
la Pallandt.

en page 12

**Les grosses
poubelles
c'est du passé,
maintenant
je fais régime.**



35^e Cross de Bousval

Dimanche 3 mars 2013

Le Cross de Bousval se déroulera le dimanche 3 mars 2013 à 15 h et retrouvera à cette occasion la salle omnisports fraîchement rénovée.

C'est l'une des manifestations sportives des plus populaires en Brabant Wallon. L'an dernier plus de 800 athlètes ont pris le départ.

Cette épreuve phare du Challenge Delhalle (2^{ème} du calendrier) est un rendez-vous incontournable pour les joggeurs. Le parcours de cette année a été légèrement modifié. Il retrouve une partie du parcours original champêtre et boisé des premières années et sera de ce fait plus nature.

La distance de 14,250 km se compose de petites routes de campagne et de chemins de terre. La difficulté principale a été maintenue: «la côte de l'église de Bousval» au km 8,5.



Les vitrines de Noël!

Le 2^e concours de «La plus belle vitrine de Noël», organisé par l'Association des Commerçants, s'est clôturé à l'issue du marché de Noël.

Le grand gagnant de cette édition est la superbe vitrine des «Mac à Oli», le nouvel artisan chocolatier, spécialiste en savoureux macarons. Il faut bien avouer que sa vitrine était tout simplement magnifique! Le patron de cette boutique, Olivier Dufour, repart donc avec le Bongo mis en jeu. Sont classés juste derrière lui, la Boulangerie Gossiaux et Génération Jeans. Toutes les enseignes participantes recevront en plus une bouteille de vin offert par l'Association.

Mais cette année, vous deviez aussi voter. Et nous avons récolté pas moins de 216 votes via notre site internet www.commercegenappe.be. Comme promis, un client a été tiré au sort afin, lui aussi, de repartir avec le Bongo «En vadrouille» mis en jeu. L'heureuse gagnante est Amélie Thiteux de Loupoigne.

Le nouveau filon à Genappe!

www.commercegenappe.be est une initiative de l'APEC, l'association des commerçants de Genappe, et regroupe toutes les infos et surtout de super promos de tous les commerces et professionnels de l'entité de Genappe. Sans oublier l'agenda de l'association pour ne pas manquer nos événements annuels.

Inscrivez-vous également à la newsletter du site afin de recevoir les promos du mois à ne pas rater!

La Province, «Marraine» de la réserve naturelle



Une réserve naturelle, cela se gère

Même si elle est qualifiée de «naturelle», notre réserve de plus de 70 ha n'était qu'un accessoire de la production sucrière, créée de toutes pièces par l'homme pour stocker et décanter l'eau de lavage des betteraves. L'avifaune nidificatrice ou migratrice y trouvait la paix, le gîte et le couvert dans un 5 étoiles. L'intérêt principal des bassins était cette fluctuation des niveaux d'eau, semblable à celle des estuaires des fleuves. Plus de sucrerie, plus de fluctuation des niveaux d'eau et risque d'assèchement de certains bassins. Avec les records de pluviométrie de décembre 2012, aucun risque d'assèchement à court terme, soyez rassurés! Cependant, il était évident qu'il fallait pouvoir restaurer ces mouvements d'eau assez rapidement, sous peine de perdre la remarquable biodiversité qui s'était ins-

taillée. Sans parler de la végétation qui reprend vite le dessus si on ne la maîtrise pas. Des matinées de gestion sont d'ailleurs organisées par le DNF et Environnement-Dyle, grâce à du matériel subsidié par la province en 2010 (appel à projets «biodiversité»).

Un comité de gestion provisoire

En attendant que la longue procédure de mise en réserve naturelle ne soit aboutie, un comité de gestion provisoire s'est mis en place. Des ornithologues, naturalistes et membres d'Environnement-Dyle s'y retrouvent aux côtés du DNF. Remettre l'ancien circuit d'eau de la sucrerie en fonction devenait une des priorités du comité.

Plus facile à décider qu'à faire!

Participation de la province du Brabant wallon

La province a été très tôt sensibilisée au maintien, voire à

l'amélioration de la biodiversité dans cette réserve qui disposait d'atouts extraordinaires:

- sa grande superficie permettra un accès partiel au public (ce qui n'est pas le cas des petites réserves naturelles) et en fera un outil de sensibilisation à l'urgence du maintien de la biodiversité;
- sa localisation proche du centre urbain et du RAVeL y permettra un accès aisé à pied ou en vélo;
- sa proximité et les synergies envisagées avec les futurs éco-zoning (site de l'ancienne usine) et éco-quartier (Pavé St Joseph) l'intègre dans un vaste projet de développement dit «durable»;
- son rôle «social» non négligeable (voir ci-dessous).

C'est ainsi que la Province du Brabant wallon a décidé d'octroyer en 2012 -sur son budget «biodiversité»- un subside ambitieux et important de 1.000.000€ permettant de réaliser l'essentiel des gros travaux envisagés, ainsi qu'un circuit balisé didactique reliant plusieurs postes d'observation évitant d'effrayer les oiseaux.

Une réserve naturelle, ce n'est pas que la conservation de la nature...

Si la priorité des priorités est la conservation de la nature, la réserve de Genappe a également un rôle social à jouer. Non seulement parce qu'elle offrira un havre de quiétude à ceux qui en ont besoin et un outil de sensibilisation à la protection de l'environnement, mais aussi en accueillant des projets d'intégration, de formation ou tout simplement de bénévolat. C'est ainsi que divers chantiers de coupes de végétation ou de construction de postes d'observation de l'avifaune ont été menés par Solidarité, à l'Uche, GSK, etc.

Quand la réserve sera-t-elle accessible?

Pas tout de suite! En attendant, vous pouvez vous inscrire aux visites guidées organisées par la ville de Genappe et Environnement-Dyle (voir dates et modalités d'inscription dans ce journal).

Renseignements

Environnement-Dyle asbl
Michèle Fourny
067/77.35.91
environnement.dyle@gmail.com



L'espoir passe par le local!

Alors que dans tous les journaux, on titre que 21% des Belges sont exposés à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (+160.000 entre 2009 et 2011). Le Brabant wallon n'est pas épargné. La crise se fait sentir et comme le disait Madame Laloy, la Gouverneure du Brabant wallon dans sa mercuriale de début janvier...«Saviez-vous qu'il y a, proportionnellement, en Brabant wallon, autant de ménages disposant d'un très faible revenu que partout ailleurs en Wallonie?».

Face à cette situation, à Genappe, des associations et entreprises veulent tenter de répondre aux besoins de chacun en développant d'autres types d'échanges, en luttant contre le gaspillage et, avant tout, en permettant à chacun de s'impliquer en fonction de ses moyens, compétences et disponibilités dans la vie sociale et économique locale tout en maintenant une certaine qualité de vie.

Présence et action culturelles à Genappe veut soutenir cette dynamique, en créant des moments d'échanges et de valorisation de ces projets locaux et, vous invite, lors du

«Premier mardi de Pacage 2013», à rencontrer leurs porte-paroles: Sabine Jaucot, pour le SEL «Coup de pouce de Genappe», qui permet à ses adhérents de pratiquer des échanges valorisés en monnaie fictive et autonome.

Sophie Vandepontseele, pour «Le Lien», le jardin solidaire de Genappe.

Mathieu Bonaventure pour «La Ressourcerie», coopérative qui valorise les encombrants et remet dans le circuit de l'emploi des personnes en recherche d'un statut social.

Claire Laloux du «VAP», c'est un réseau d'autostop organisé par des collectivités locales et, est également invitée la toute jeune initiative, les «Incroyables comestibles» qui propose de cultiver des légumes et des fruits devant chez soi et dans les espaces publics, en invitant chacun à se servir selon ses besoins, et ce, gratuitement.

Renseignements

Mardi 19 février à 20h
Salle communale de Vieux-Genappe, 99 chaussée de Nivelles - entrée libre.
0495/61.01.07
www.pacage.be



Institut de beauté & Pédicure médicale

Soins aux huiles essentielles

Esthéticienne et pédicure médicale diplômée

Soins du visage - Epilations
Soins du corps - Massage initiatique
Jambes lourdes - Pressothérapie
Enveloppements - Hammam
Pédicure médicale - Banc solaire

Chemin de Wavre 22
1470 Bousval
010/61.19.27
Du lundi au samedi sur rendez-vous



Vous vendez ? Vendez avec l'équipe gagnante !

Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe
Tél : 067/87.45.00 - Fax : 067/87.45.09 - Email : info@century21maisonblanche.be



Qu'èl timps passe rate ; nos dalons fièstér nos dije ans!

Vos qui aiméz bé rire, vos qui aiméz bé l'wallon...

Pour sa 10^{ème} année, la troupe dialectale wallonne «El fine Equipe» à l'honneur de vous présenter une comédie gaie en trois actes «Paradis d'sus tère» de Christian Derycke.

Danièle ayant décidé de partir un week-end chez sa cousine laisse tranquillement son mari finir son dernier roman «Paradis d'sus tère» pour sa maison d'édition. En plein travail, il est brutalement interrompu par un ami avec qui il avait fait son service militaire et qu'il n'avait plus vu depuis trente ans, par la femme d'ouvrage un peu coquine sur les bords qui vient faire le ménage comme toutes les semaines et par sa fille

avec qui il n'avait plus eu de relation depuis quinze ans Mais...la suite sur scène...

C'est ce que vous aurez l'occasion de découvrir avec les acteurs: Micheline Guiot, Léopold Gossiaux, Michel Clerk, Philippe Jourion, Monique Bohy, Maggy Winant, Véronique Leclercq, Alexandra Buttner et Grégory Nys dans cette pièce mise en scène et adaptée en wallon brabançon par Michel Clerk.

Renseignements

Salle communale de Loupoigne les 29/03; 30/03; 05/04 et 06/04 à 19h30 ainsi que les 31/03 et 07/04 à 15h30.
Réservations: 067/77.37.79
Places numérotées: 8€

Dj'a rivneu a Taxi

Li samwinne passêye dj'aveus roulé dins les câbarets aveu mes camaerâdes po fé aveu yeusses li fiesse po li noufe anêye.

Cwand dj'a yeu dispinsé tos mes liârs, et come dj'aveus bu ene miete di trop, dj'a fwait çu ki dji n'aveus jamwais fwait di tote mi viye: prinde èn taxi.

Bén seur, a l'timpe des fiesses, el police est so totes les voyes po contrôler les djins k'ont trop bu; mins cwand dj'a passé di vant yeusses dins l'taxi, is ont bén vweyu ki ça ni sieveut a rén di nos contrôler, eyet is ont fwait sègne di continouwer sins areter po shouflier dins leu ballon.

Come vos pinsez bén tot a sfi comifât djusk'a mi mājhone eyet dj'a Bén doirmou djusk'à matén.

Dji ni rigrete nén èm decision di prinde èn taxi, il a d'jusse k'asfeure dj'a rovyî eyu c' ki dji l'aveus trové, il est Bén rindji dins m'garaedje eyet dji mi diminde cwè fé aveu li.

(s) Jacques Langlet

Texte en Wallon du Brabant est présenté dans sa version en orthographe Officiel ABW (Academeye do Bea Walon – Algemeen Beschafd Waals) <http://sites.google.com/site/academeyedobeawalon/>



**Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs**

**Travail
sérieux et soigné**

Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be
www.gilson-andre.axa-banque.be
www.assurancesgilson.be
CBFA : 014169 AcB



Services bancaires

Le mot du Bourgmestre



Le vote du budget est un acte primordial pour la vie de la commune et sa gestion financière.

Il s'agit de déterminer l'ensemble des recettes escomptées et de choisir les dépenses nécessitées par la vie en communauté en ce compris les investissements indispensables au maintien du bien-être et de la qualité de vie de nos concitoyens.

Notre budget 2013 a été approuvé par le conseil communal le 29 janvier. Le service ordinaire clôture avec un boni de: 3.164.087€ en ce compris le boni des exercices antérieurs tandis que le service extraordinaire (les investissements) se clôture avec un boni de 2.709.447€.

L'édition du journal du mois de mars précisera les principaux investissements prévus.

En même temps que le vote du budget, le conseil communal a pris connaissance du rapport d'activité de l'année 2012. Ce document reprend l'essentiel du travail effectué par l'administration. Pour mieux connaître les nombreuses missions remplies tant par les élus que par les services communaux, je vous invite à consulter ce document mis sur le site Internet [www: http://www.genappe.be](http://www.genappe.be). Vous y découvrirez un kaléidoscope intéressant d'informations pour tous ceux qui souhaitent mieux connaître la gestion communale.

Le Collège communal travaille maintenant à la préparation de la déclaration de politique générale qui doit définir les grandes options de gestion et d'investissement que nous comptons mettre en œuvre pour les 6 prochaines années.

Le conseil communal a également arrêté un nouveau règlement relatif au prêt de matériel communal, document qui peut être consulté sur le site également.

Je termine en précisant que le conseil du Centre public d'actions sociales (CPAS) qui comporte onze membres a été installé le 8 janvier avec Monsieur Vincent Girboux à la présidence.

J'en profite d'ailleurs pour remercier le président sortant Christophe Hayet pour sa gestion et le travail réalisé et je souhaite bon travail à la nouvelle équipe.

Gérard Couronné
Bourgmestre

Changement d'horaire de mes permanences.

Vous pouvez me rencontrez, sans rendez-vous, à l'Hôtel de Ville, le mardi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou prendre rendez-vous en me contactant au: 067/79.42.48 – 067/79.42.02 ou 0475/42.70.17.



Le nouveau conseil du CPAS



Plus jeune, plus important en nombre et plus représentatif!

Ce mardi 8 janvier 2013, les membres du Conseil de l'Action Sociale ont prêté serment « Je jure de m'acquitter fidèlement des devoirs de ma charge » dans les mains du Bourgmestre, formant ainsi le 7^{ème} conseil du CPAS depuis la fusion des communes et l'application de la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976 régissant les missions de celui-ci.

Ce nouveau conseil comporte trois nouveautés depuis la fusion des communes. Il est le plus jeune jamais installé avec une moyenne d'âge des conseillers qui s'élève à 38 ans contre 56 ans en 1989. Ce conseil sera plus important en nombre. En effet, la population de la commune de Genappe ayant dépassé la barre de 15.000 habitants, le nombre de conseillers est passé de 9 à 11 membres. Et enfin, il sera le plus représentatif car pour la première fois, tous les groupes politiques des partis démocratiques présents au conseil communal seront représentés au sein du conseil du CPAS.

Composition du Conseil du CPAS

Groupe MR-IC

- Aline Degroode (44 ans, agricultrice, Houtain-le-Val, 2^{ème} mandat)
- Axelle Vanderlinck (27 ans, enseignante, Vieux-Genappe)
- Linda Cuvelier (50 ans, Docteur en médecine, Baisy-Thy)
- Michaël Rouffiange (32 ans, facteur, Houtain-le-Val)
- Raphaël De Plaen (32 ans, agent immobilier, Bousval)
- Jérôme Leclercq (27 ans, enseignant, Loupoigne).

Groupe PS

- Sophie Vandepontsele (39 ans, historienne, Loupoigne)
- Denis Schelfhout (40 ans, enseignant, Ways, 2^{ème} mandat)

Groupe Ecolo

- Yves Amand (52 ans, Indépendant, Bousval)

Groupe cdH-Horizon

- Olivier Mainfroid (35 ans, employé, Genappe).

Rencontre entre l'ancien et le nouveau Président!

Après l'installation du conseil communal, le nouveau conseil du CPAS a été installé. Le 8 janvier dernier, Christophe Hayet a remis les clés de l'institution au nouveau Président, Vincent Girboux. Christophe Hayet a mené l'interview du nouveau président.

Christophe Hayet:

Bonjour Vincent, en tant que nouveau président, qu'est-ce qui va changer par rapport à ce que Christophe Hayet faisait avant? C'est quoi la patte Vincent Girboux?

Vincent Girboux: Tout d'abord, je tiens à te féliciter Christophe, ainsi que tes conseillers, pour la rigueur dont vous avez fait preuve dans la gestion financière de l'institution ces dernières années. Soulignons également l'initiative que tu as prise en créant le restaurant social «Le P'tit Resto» qui emporte aujourd'hui un franc succès de participation. D'un point de vue budgétaire, j'aimerais poursuivre cette politique financière rigoureuse en y intégrant des investissements dans le développement durable (nldr dans la politique énergétique des bâtiments), dans des politiques liées au vieillissement de la population (Maison de repos et centre de jour), et dans la diversification du parc de logements publics pour répondre aux besoins des familles classiques, monoparentales ou recomposées ainsi que des personnes seules.

CH: Et du point de vue social?

VG: L'objectif est de prolonger l'action de la commune au travers de son contrat d'avenir local et y inscrire le développement socialement durable. Cela



La transmission des clés du CPAS s'est déroulée dans la bonne humeur

signifie l'amélioration du bien-être humain, qui passe par l'alimentation, la santé, les libertés individuelles, l'éducation, les activités culturelles, la cohésion sociale... En quelques mots, nous souhaitons travailler à l'émancipation des individus afin que ceux-ci retrouvent une autonomie, une dignité et une responsabilité citoyenne. En tant que membre du collège ayant les compétences scabinales de la Culture, de la Jeunesse et des Familles, je souhaite mettre en place des initiatives transversales avec la commune, les associations, les opérateurs actifs dans la commune dans ces domaines.

CH: Et du point de vue institutionnel?

VG: Je souhaite travailler sur l'amélioration de l'image du CPAS qui effectue un travail de solidarité formidable mais qui est souvent mal considéré. Nous allons développer la communication du CPAS afin d'expliquer

le travail indispensable réalisé par celui-ci pour maintenir les familles dans la dignité humaine. Le but poursuivi est aussi de développer le travail en réseau avec les associations et les opérateurs actifs socialement à Genappe.

CH: C'est une place que tu voulais absolument ou tu aurais préféré une autre matière échevinale?

VG: Le bourgmestre m'a proposé cette mission sur base de mon expérience d'échevin et de conseiller provincial car cette fonction nécessite aussi de gérer le conseil de l'action sociale composé de 11 membres. Après quelques jours de réflexion, j'ai considéré cette proposition comme un honneur et un véritable défi car le CPAS est une institution importante qui gère une cinquantaine d'agents. De plus, en tant que membre du collège, j'ai reçu les compétences communales de la Culture, la Jeunesse et la Famille. Cela constitue un tout cohérent.



25 et 30 ans de service ça se fête!

Le CPAS a mis à l'honneur, en ce début d'année les agents, qui ont acquis 25 et 30 ans de service. Madame Brigitte Olbrechts, rédacteur depuis le 18 août 1987, s'occupe du service du personnel. Deux aides-familiales ont atteint les 30 ans de carrière: il s'agit de Madame Josiane Duplcy, engagée le 26 avril 1982 et Madame Françoise Versaud qui a débuté sa carrière au CPAS le 1^{er} juillet 1982. Enfin Monsieur Christian Peeters est entré au CPAS le 16 novembre 1982 en qualité d'ouvrier qualifié et promu brigadier depuis le 1^{er} juillet 1999. De vifs remerciements leurs ont été communiqués pour leur collaboration précieuse au sein du CPAS.



Solidarité et convivialité



Un repas complet pour
1,50 €
par personne

Où ? Salle communale de Vieux-Genappe, Chaussée de Nivelles 99. **Quand ?** Ouvert mercredi et jeudi de 11h30 à 14h30 de novembre à février. **Combien ?** 1,50€ par personne pour un repas comprenant un potage, un plat et un dessert. De l'eau ou du café seront servis entre 12h et 13h. **Pour qui ?** Pour tous ceux qui ont envie de partager un repas, un peu de chaleur et beaucoup de convivialité - Réservation souhaitée au 067/64.54.50.

Devenez ambassadeurs de Carrefour des générations 2013

Pour la troisième année consécutive, la Ville de Genappe s'inscrit dans l'opération «Carrefour des générations».

Dans quelques années, les 65 ans et plus représenteront un quart de la population et cinq générations s'y côtoieront. Derrière le défi du vieillissement, considérons toutes les chances qu'une telle situation comporte: nous devons réfléchir à la place donnée aux aînés pour leur permettre de continuer à jouer un rôle actif aussi longtemps qu'ils le souhaitent.

Qu'est-ce que «Carrefours des Générations»?

Carrefour des générations est un week-end participatif, festif et familial durant la semaine Européenne de la solidarité qui veut inciter à l'échange entre les générations, au «Mieux Vivre Ensemble».

Bien-être, convivialité et solidarité seront au rendez-vous le dimanche 28 avril 2013. Les citoyens

de Genappe seront invités à participer aux nombreuses animations rassemblées à l'Espace 2000.

En participant à cette journée et en accueillant les participants le 28 avril prochain, vous seriez l'un des maillons essentiels du succès de cette action en devenant ambassadeur.

Devenez ambassadeur!

Vous êtes une association, une institution, une personne ou un mouvement prêt à adhérer aux valeurs intergénérationnelles en y apportant de votre temps, de votre soutien en devenant ambassadeur.

En effet, l'ambassadeur est le personnage clef de cet événement exceptionnel. C'est autour de lui que le programme va prendre corps.

Impliquez-vous dans cette organisation, nous avons besoin de votre dynamisme pour rassembler toutes les énergies de l'entité, renouveler les mentalités et

briser les stéréotypes liés à l'âge.

Génération en ligne

Le programme est en cours de création, néanmoins nous pouvons déjà vous annoncer le traditionnel petit-déjeuner OXFAM, les animations musicales, théâtrales, de la danse et plein d'autres surprises à découvrir le dimanche 28 avril à l'Espace 2000.

Pour connaître l'évolution du programme, avant tout le monde, surveillez attentivement le site internet de la Ville où toutes les nouveautés de «Génération en fête 2013» et d'autres surprises seront mises en ligne en avant-première.

Pour que cette opération soit une réussite, nous avons besoin de tous les talents, de toutes les bonnes volontés de l'entité.

Renseignements

Géraldine Vanderveken au 067/79.42.39 ou à l'adresse: geraldine.vanderveken@genappe.be



EN BREF

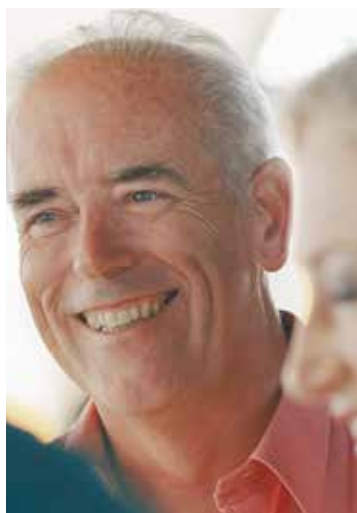
Les rendez-vous des seniors

Dans le cadre de ses activités, la Commission communale «Seniors» et l'échevinat du 3^{ème} âge proposent aux seniors toute une série d'activités. Pour y participer? Avoir 50 ans ou plus et vous y inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.

Après-midi dansant

Le dimanche 17 février 2013, «Les amis de la chanson» animeront l'après-midi dansant organisé de 15h à 20h par la commission des «Seniors».

Il se déroulera comme d'habitude à la Salle polyvalente de l'Espace 2000 (entrée par la rue Louis Taburiaux) à Genappe. L'entrée est gratuite, mais la réservation est obligatoire avant le 14 février.



vation est obligatoire avant le 14 février.

Renseignement: Accueil de l'Hôtel de Ville: 067/79.42.01.

Garde médicale

Février

10 Dr Guillaume 067/77.17.53
17 Dr Devaux 067/77.37.57
24 Dr Hachez 067/77.35.60

Mars

03 Dr Briclet 067/77.10.49
10 Dr Dardenne 067/77.35.61
17 Dr Devaux 067/77.37.57



Un cours de morale d'aujourd'hui

A l'école communale d'Houtain-le-Val, le cours de morale change d'approche cette année scolaire. En troisième et en quatrième année, les élèves débattent sur une histoire retraillée de la collection de livres pour enfants «Max et Lili».

Après de nombreux et riches échanges, ils choisissent en groupe une phrase «slogan» qui synthétise le débat. L'occasion est alors belle de rédiger un court scénario contenant le slogan choisi, scénario qui sera filmé sous le regard attentif de leur maîtresse de morale. Les courts-métrages sont ensuite montés et visionnés en classe. Permettant également l'usage du tout nouveau tableau blanc interactif, voilà un cours de morale bien modernisé!

N'oubliez pas de visiter le blog de l'école: ecolehoutainleval.over-blog.net

Banque & assurances
S.A. Hayois Baudouin



20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél.: 067/77.13.88 - Fax: 067/79.01.51



AUX FACTURES TROP CHERES
SAFENERGY REDUIT JUSQU'A 75% VOS FACTURES D'ENERGIES



AUDITS ENERGÉTIQUES PAE - AMURE - PEB & COORDINATION CHANTIERS
CH. DE CHARLEROI 33A, 1471 GENAPPE
GSM: 0473/70 89 96 - MAIL: INFO@SAFENERGY.BE

Appel public

Renouvellement de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité.

Le Collège Communal de la Ville de Genappe annonce le renouvellement de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité en exécution de l'article 7 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie.

Le présent avis qui est lancé le 18 février 2013 fait appel aux candidatures à la fonction de président, de membre ou de suppléant de ladite Commission. L'article 7 précité dispose, en son § 3 alinéa 4, que: «dans les deux mois de réponse à l'appel public, sur présentation d'un ou plusieurs membres du Conseil Communal, le Conseil Communal choisit les membres en respectant une répartition géographique équilibrée, une représentation spécifique à la Commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité, et une représentation de la pyramide des âges spécifiques à la Commune». Tout fonctionnaire appelé à instruire ou à statuer sur des dossiers relatifs à la commune en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de patrimoine ne peut faire partie de ladite Commission. En ce compris le président, tout membre de la Commission communale ne peut exercer plus de deux mandats effectifs consécutifs.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures doivent être adressés par envoi recommandé au Collège Communal, Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe, avant le 15 avril 2013. Ils doivent mentionner les nom, profession et domicile du candidat ainsi que les intérêts qu'il représente, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association. En ce cas, l'acte de candidature contiendra le mandat attribué par l'association à ce représentant. Un modèle d'acte de candidature est disponible sur le site internet de la Ville de Genappe ou auprès du Service Urbanisme.



Ville de Genappe



Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL
29 janvier 2013

Circulation

Approbation des règlements complémentaires de circulation suivants:

- Création d'un emplacement pour personne handicapée à l'avenue de l'Horizon à Bousval.
- Création d'un emplacement pour personne handicapée à la Rue de Charleroi à Genappe.
- Création d'un emplacement pour personne handicapée à la Chaussée de Nivelles à Vieux-Genappe.
- Création de passage pour piétons à la Place de Nicolay à Loupoigne.

Finances

CPAS:

- Approbation des modifications budgétaires n°2 des services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2012 du Centre Public d'Action Sociale.
- Approbation du budget du C.P.A.S., services ordinaire et extraordinaire, pour l'exercice 2013
- Service ordinaire:
Recettes: 4.109.666€
Dépenses: 4.109.666€
- Service extraordinaire:
Recettes: 651.000€
Dépenses: 651.000€
- Part communale: 1.300.380,€.

Budget communal 2012

- Prise d'acte de l'arrêt du Collège Provincial du Brabant wallon du 22 novembre 2012 approuvant les modifications budgétaires n°3.
- Prise d'acte de l'arrêt du Collège Provincial du Brabant wallon du 6 décembre 2012 approuvant les modifications budgétaires n°4.

Budget communal 2013

- Approbation du budget communal services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2013.
- Approbation du mode de passation et les conditions de marchés publics inférieurs à 5.500€ HTVA, relatifs à certains articles budgétaires du service extraordinaire dans les limites d'un montant maximum.
- Affectation du boni du service extraordinaire au financement d'une partie des dépenses du service extraordinaire.

Fixation du montant de la dotation communale à la Zone de Police Nivelles/Genappe
Montant: 1.288.000€.

Travaux

Approbation des conditions et du mode de passation des marchés de fournitures pour l'achat de matériel de signalisation routière à prix fixe pour les années 2013 et 2014.

- Estimation de la dépense sur 2 ans: 37.510€ TVAC 21%
- Approbation de la modification du règlement communal relatif au prêt de matériel pour les festivités.

Principales modifications:

- Le prêt de matériel est réservé aux associations,
- Le transport et le montage du matériel, à l'exception des éléments de podiums et des barrières Nadar, est à charge des associations,
- La présence d'un représentant de l'emprunteur est requise pour l'enlèvement et la restitution du matériel,
- Un bordereau sera signé par les deux parties.

Affaires Générales

- Approbation de la modification du règlement d'ordre intérieur des plaines de vacances organisées par la Ville pendant les congés scolaires de Printemps et d'Eté et fixation du nouveau tarif: 30€ par enfant par semaine de 5 jours ouvrables et de 25€ par enfant par semaine de 4 jours ouvrables.

Energie

- Approbation du Règlement relatif aux primes énergétiques pour l'année 2013: maintien d'une prime de 100€ pour les audits énergétiques.

Information

- Approbation du règlement relatif à l'information dans le journal officiel et sur le site Internet de la Ville.

Logement

- Approbation de la convention d'occupation du local 7b de l'Espace 2000 par l'Agence Immobilière sociale du Brabant Wallon (AISBW) qui va gérer 7 logements à Genappe et sera de permanence tous les 1ers lundi du mois, l'après-midi.

Affaires Générales

- Approbation du nouveau Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal.
- Approbation du Rapport de synthèse sur la situation de l'Administration et des affaires communales pour la période du 1^{er} novembre 2011 au 31 octobre 2012.

Désignation des représentants de la Ville aux instances pour lesquelles la Ville détient une participation:

- Intercommunale Sédilec,
- Intercommunale Sédifin,
- Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon (IECBW),
- Intercommunale du Brabant Wallon (IBW),
- Intercommunale «Bataille de Waterloo 1815»,
- Intercommunale Sociale du Brabant Wallon (ISBW),
- Intercommunale IMIO SCRL,

- Centre Culturel du Brabant Wallon - Désignation de 2 délégués,
- Centre Culturel de Genappe, asbl - Désignation de 8 délégués,
- T.E.C. Brabant Wallon,
- TV Com,
- Agence Locale pour l'Emploi (ALE),
- Conseil de la Maison de l'Urbanisme,
- Conseil consultatif de l'économie du Brabant wallon,
- Conseil consultatif de la mobilité en Brabant wallon,
- Union des Villes et Communes de Wallonie,

- Le Centre d'Accueil pour l'Enfant (Le CAPE), Asbl,
- «Bataille de Waterloo 1815», Asbl,
- La Maison du Conte et de la Littérature, Asbl,
- Maison de l'Agriculture du Brabant wallon, Asbl,
- Les Salles Communales de Genappe, Asbl,
- La Ressourcerie de la Dyle SCRL,
- «Notre Maison», Société coopérative de logement social,

Commission communale

- Renouvellement de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM), appel à candidature.
- Désignation des membres de la Commission Communale des «Seniors».
- Désignation des membres de la Commission Communale de Circulation.
- Constitution de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) et désignation des représentants de la Ville.

Vous souhaitez en savoir plus sur les décisions du conseil? N'hésitez pas à consulter notre site internet: www.Genappe.be

Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Police - Etat civil - Personnel
Finances - Gestion du patrimoine
Sécurité routière - Information et communication - Citoyenneté
Relations publiques.
Permanences à l'Hôtel de Ville, le mardi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h
ou sur rendez-vous: 067/79.42.48
067/79.42.02 - 0475/42.70.17
gerard.couronne@genappe.be



Etienne Legrand - Echevin
Travaux publics - Entretien du patrimoine bâti et non bâti - Régies
Propreté publique - Gestion des cimetières - Gestion des cours d'eau
Gestion dossier inondations.
Permanences: le jeudi de 17h à 18h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous
067/79.42.05 - 0479/29.68.76
etiennelegrand@skynet.be



Hector Tubiermont - Echevin
Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier
Festivité (y compris gestion du matériel) - Marchés - ASBL des salles communales - Seniors - Associations patriotiques.
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23
hector.tubiermont@genappe.be



Marianne Janssens - Echevine
Développement durable et rural et Participation - Egalité des chances
Plan de cohésion sociale - Mobilité
Petite enfance - Politique du logement (y compris le Plan HP) - Energie - Environnement et politique des déchets - Emploi - Santé - Cultes
Laïcité - Handicapté.
Permanences: le jeudi de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.07 - 0476/77.95.58
marianne.janssens@genappe.be



Carine Messens - Echevine
Urbanisme et aménagement du territoire - Rénovation urbaine
Revitalisation - Commerce - Economie.
Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43
carine.messens@genappe.be



Stéphanie Bury - Echevine
Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) - Place aux enfants - Plaines de vacances - Tourisme - Relations internationales (jumelage)
Agriculture.
Permanences: le jeudi 15h30- 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14
stephanie.bury@genappe.be



Vincent Girboux - Président du CPAS
En charge des matières communales suivantes: Culture, Jeunesse, Famille, Académie de musique, CEC et TIC.
Permanences: le jeudi de 11h à 12h au CPAS
Permanences: le jeudi de 18h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/64.54.50 - 0475/97.33.10
vincent.girboux@genappe.be



L'orage particulièrement violent qui s'est abattu sur le territoire de Genappe le 29 mai 2012 vient d'être reconnu comme calamité publique par la Ministre de l'Intérieur.

Le fonds prévu à cet effet interviendra à certaines conditions notamment pour les biens non-assurés, pour les personnes ayant droit à un revenu d'intégration à l'époque des faits ou lorsqu'il s'agit de biens publics. Le Vade-Mecum exposant clairement ces conditions ainsi que la procédure d'introduction éventuelle d'un dossier sont accessibles sur le site de la Ville de Genappe: www.genappe.be. Ces documents pourront également vous être fournis lors de la réunion d'information qui se tiendra en l'Hôtel de Ville le 21 février 2013 à 19h30.



Sophrologie Dynamique (AES)

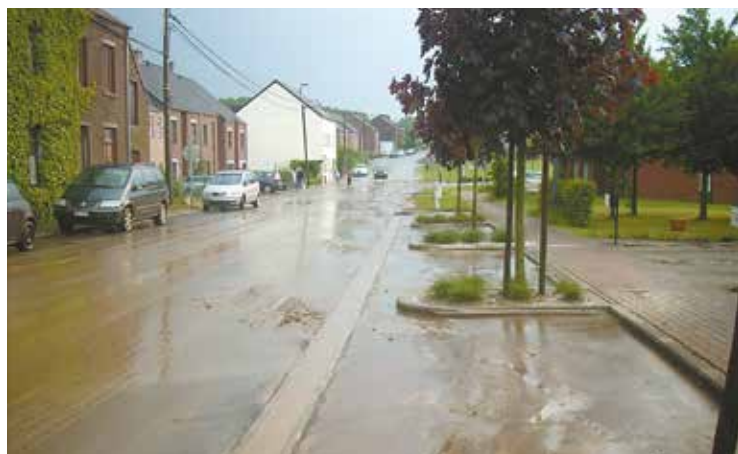
- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels

Grand Route 84, 1474 Ways
067/79.04.78
acnobels@hotmail.com

ENVIRONNEMENT

Inondations et coulées de boue



Un contexte agricole, climatique et urbanistique :

Ces dernières années, avec l'intensification de l'agriculture et les changements climatiques que nous connaissons, les pluies torrentielles se transforment bien souvent en coulées de boues, en inondations et débordement de cours d'eau.

D'un point de vue agricole, les causes des coulées de boues et du ruissellement sont bien connues : cultures à risque sur des

terrains en pente, compactage du sol, manque de couverture du sol, travail trop fin de la terre, etc. Autant d'aspects dont doivent tenir compte nos cultivateurs tout en respectant leurs contrats de culture poussant de plus en plus à une production maximale.

Bien que les agriculteurs soient souvent montrés du doigt, la raison principale des dégâts occasionnés réside dans le caractère exceptionnel des précipitations. On ne peut nier une évolution du

climat favorisant ce genre d'évènement. Des pluies ayant théoriquement une période retour d'au moins 20 ans (c'est-à-dire qu'elles surviennent tous les 20 ans, d'après les statistiques), sont tombées deux fois en trois ans sur Genappe.

Parallèlement à cela, les voiries ou constructions situées dans des cuvettes ou des fonds de vallons imperméabilisent le sol et servent de chenaux pour les eaux d'écoulement.

A Genappe, personne n'a oublié les inondations et les coulées de boue de mars 2009 ou, plus récemment, du 29 mai 2012. Rien n'a été épargné, habitations, jardins, routes, ponts. Les parcelles agricoles ont également été gravement atteintes : déracinements, pertes de terre et d'éléments nutritifs, etc.

Accompagné par des spécialistes

Face à la technicité du problème, la Ville s'est entourée de spécialistes. Elle a sollicité l'aide de la cellule GISER (Ges-

tion Intégrée Sol-Érosion-Ruissellement- pôle de recherche et d'information technique sur l'érosion des terres agricoles) qui travaille déjà en partenariat avec de nombreuses communes de Wallonie.

Un budget a également été débloqué pour faire appel à un bureau d'études spécialisé, Geodex, qui contribuera à la lutte contre les coulées de boues, spécialement au niveau technique (type d'aménagements, dimensionnement).

Méthodologie

Une liste des «points noirs» de la commune a été dressée. On en dénombre 18. Parmi ceux-ci, pour exemple, la place d'Hattain, la rue Fosty ou encore le hameau des Flamandes...

Un ordre de priorité d'action sera établi en fonction de la gravité des problèmes que subissent ces points noirs lors d'intempéries exceptionnelles.

Des visites de terrain avec la cellule GISER et Geodex ont eu lieu afin de visualiser les phénomènes de ruissellement et de projeter les mesures qui pourraient être prises pour limiter l'érosion hydrique des sols ou, tout au moins, pour se protéger contre les coulées boueuses qui en résultent.

La mise en œuvre des aménagements prendra plus ou moins de temps en fonction de la grandeur des ouvrages d'art à mettre en œuvre et du contexte dans lequel ils doivent voir le jour (parcelle publique ou privée, taille du bassin versant...).

Nous espérons que les premiers aménagements pourront voir le jour dans le courant du 1^{er} semestre 2013.

La réserve naturelle vous ouvre ses portes

La Ville de Genappe et Environnement - Dyle vous proposent de découvrir les richesses ornithologiques et le havre de biodiversité qu'est le site de l'ancienne sucrerie.

Cet ancien site industriel a été classé pour partie en réserve naturelle en raison notamment d'une présence importante et diversifiée de l'avifaune.

Les bassins constituent un lieu de reproduction, de nidification et de garde-manger pour bon nombre d'espèces d'oiseaux.

Tout au long de cette promenade, vous serez guidés par des ornithologues dont l'œil averti vous permettra d'observer les différentes espèces d'oiseaux présentes sur le site. Ces visites sont programmées les dimanches :

- 17 mars 2013 à 9h
- 24 mars 2013 à 9h.
- 14 avril 2013 à 9h.
- 21 avril 2013 à 9h.
- 5 mai 2013 à 9h.
- 12 mai 2013 à 9h.

Consignes

- Porter des vêtements sombres et des bottes si le temps est humide
- Ne pas emmener votre chien
- Il est recommandé de se munir de jumelles

Réservations

Aude Roland : 067/79.42.72
aude.roland@genappe.be

LOGEMENT

L'agence immobilière sociale s'implante à Genappe



L'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon (AISBW) est active depuis 1998 dans la Province du Brabant Wallon. Grâce à une vaste campagne de sensibilisation menée par la Ville, l'AISBW va gérer sept logements à Genappe en 2013 et organise une permanence une fois par mois à l'Espace 2000.

L'agence immobilière sociale permet une relation «win-win» entre locataire et propriétaire.

L'objectif de cette agence, constituée en ASBL, est d'offrir à des personnes à faibles revenus ou à de jeunes ménages de nou-

velles possibilités en matière de logement.

Un mandat de gestion est signé entre l'AIS et le propriétaire du bien. Ceci implique que l'agence gère l'immeuble au nom et pour compte du propriétaire, qui perçoit un loyer mensuel. En échange, il s'engage à ce que l'agence dispose du logement en vue de réaliser son objet social pour toute la durée du mandat de gestion, et bénéficie de certains avantages tel que la garantie de récupérer le bien loué dans l'état initial.

Ce logement est mis à disposition de personnes en situation

de rupture sociale sélectionnées sur base de critères objectifs. Une guidance est mise en place avec les locataires par les travailleurs sociaux de l'agence. Celle-ci doit permettre aux locataires de mettre en œuvre les outils nécessaires pour développer une véritable «pédagogie de l'habiter» qui englobe la fréquence de paiement du loyer, l'utilisation adéquate du logement et le respect de l'environnement humain et physique.

L'Agence immobilière sociale couvre l'ensemble de la province du Brabant wallon, à savoir 27 communes et a des logements en gestion sur 23 d'entre-elles.

L'AISBW à Genappe

Grâce à une vaste campagne de sensibilisation menée par la Ville, certains propriétaires à Genappe se sont intéressés à l'agence immobilière sociale. Sept d'entre eux ont fait confiance à l'AISBW et ont mis leur logement en gestion à l'AIS.

Afin de mener au mieux la collaboration entre les propriétaires, l'AISBW, les candidats locataires et la Ville, l'AISBW est présente dans l'entité tous les 1^{er} lundi du mois à l'espace 2000 sur rendez-vous pris au départ du service logement

Vous êtes propriétaire et un partenariat avec l'AISBW vous intéresse ?

Contactez Mme DUBART Olivia au 010/23.60.87 ou ais.brbantwallon@publink.be

Vous êtes candidat locataire pour l'AISBW ?

Contactez le service logement de la Ville lors des permanences tous les matins de la semaine ou le jeudi soir de 16h30 à 19h ou par téléphone au 067/79.42.39.



Semaine de l'environnement

Votre présence est un encouragement!

Par ces quelques lignes, Marianne Janssens, échevine de l'environnement et les membres du collège remercient toutes les personnes qui ont marqué leur intérêt pour la Semaine de l'environnement qui s'est tenue en novembre dernier.

Vous étiez plus de 200 à vouloir disposer de plants à replanter dans vos jardins et une cinquantaine à la recherche d'alternatives à nos produits d'entretien

«commerciaux».

Vous étiez également nombreux à vouloir découvrir ce concept peu connu d'Incredible Edible soutenu et présenté par quelques citoyens locaux et investis. Le collège souhaite tout particulièrement remercier les enfants et les parents du quartier de la Cressonnière et de Saint-Géry qui ont participé très activement au nettoyage des abords du RAVel.

Rendez-vous pour une nouvelle édition de la Semaine de l'environnement en fin d'année.



Christian VANDERLINCK
Art-Toit SA
Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA
Rue Félicien Tubiermont 8/3
B-1472 Vieux-Genappe
www.art-toit.be

Mobile 0475 41 18 27
Tél 067 78 06 33
Fax 067 79 05 53
E-mail info@art-toit.be

Réinscriptions pour la carte "pass'thèque"

Depuis un an maintenant, les lecteurs de la Bibliothèque de Genappe profitent des services qu'offre la carte unique «pass'thèque», valable dans tout le réseau «Escapages». Pour rappel, cette carte, une fois obtenue auprès de votre bibliothèque de référence, vous permet de fréquenter librement toutes les bibliothèques, ludothèques et bibliobus du réseau, sans frais d'inscription supplémentaires et sans nouvelles formalités administratives d'inscription.

Afin de pouvoir continuer à profiter des avantages de la carte, nous vous invitons à venir vous réinscrire à la Bibliothèque de l'Espace 2000 ou dans votre bibliothèque d'attache, cela vous évitera des petits désagréments dans d'autres structures.

Actuellement le réseau Escapages regroupe plus de 41 bibliothèques, ludothèques et bibliobus organisés ou reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Outre celle de Genappe, les bibliothèques les plus proches sont Braine-l'Alleud, Lillois, Ophain, Court-Saint-Étienne, Nivelles et Ottignies/Louvain-la-Neuve.

Renseignements

Virginie Dumont
067/79.42.92.

Carnaval 2013: contribuez à la tranquillité publique



Le carnaval... Le temps où petits et grands dansent ensemble où les oranges volent au rythme des grosses caisses et où les lancers de confettis amusent les bambins.

Ces belles fêtes populaires qui font la joie de tous s'accompagnent souvent hélas de troubles de l'ordre public.

Face à ceux-ci, vos réactions sont décisives.

9 cas d'ivresse publique, quatre vols, 4 faits de coups et blessures volontaires, 2 troubles de l'ordre public, voici en quelques chiffres le bilan des carnivals de Nivelles

et de Genappe pour l'année 2012.

Si le nombre de faits semble peu important, c'est que les moyens policiers mis en œuvre pour garantir la tranquillité des festivités étaient à la hauteur de l'événement.

Cette année encore, notre zone de Police déploiera ses effectifs: 37 policiers et 4 cavaliers viendront renforcer les équipes d'intervention durant les 3 premiers jours du carnaval de Nivelles, contre, respectivement, 20 et 2 pour le carnaval de Genappe. Ils protégeront au mieux le citoyen contre les troubles de l'ordre

public, généralement induits par l'abus d'alcool.

Qu'il s'agisse de personnes urinant sur la voie publique, de groupes d'individus faisant de la Ville un terrain de boxe ou encore de hurlements en dehors des zones de bruit autorisées, l'alcool est, dans la majorité des cas, un produit inhibant les bonnes manières.

Face à ce genre de comportements, vous, citoyens, pouvez agir!

Si vous prenez part aux festivités, pensez à ne pas boire plus que de raison, vous devez connaître vos limites. Consommez des boissons non alcoolisées sans modération et n'oubliez pas de manger. Sachez également vous entourer! Vincent Mathy, commissaire dans notre zone de police ayant déjà eu à s'occuper de la gestion de carnivals, affirme: «Il est parfois intéressant de faire raisonner l'intéressé par l'intermédiaire d'amis plus lucides qui l'accompagnent.» Une personne en état d'ébriété se sentira moins agressée par un ami que par un policier en uniforme. Désignez donc un BOB dans votre groupe. Non seulement il vous conduira sain et sauf à bon port et il pourra également vous éviter des ennuis avec la justice.

Devant un individu visiblement

éméché, restez poli et ne le provoque pas. Parfois, un simple échange de paroles suffit à calmer un esprit troublé. Ne répondez pas à d'éventuelles provocations et tenez-vous à l'écart de personnes ou de groupes qui semblent vouloir poser des problèmes.

Enfin, qui dit carnaval et sous-monces dit également nuisances sonores.

Si le bruit est toléré à ces dates, il l'est uniquement pour les zones concernées par les festivités. Ainsi, une rue éloignée de la fête foraine et du passage des traditionnels gilles ne pourra faire l'objet de tapage nocturne. Dans le cas contraire, les contrevenants peuvent être rappelés à l'ordre par les services de Police. D'abord par une mise en garde et, dans certains cas précisés par la loi, par une arrestation administrative si l'individu persiste (pour une durée maximale de 12 heures). Evitez donc de déranger le voisinage ou de troubler l'ordre public.

Citoyens, faites donc preuve de tolérance à l'égard des fêtards et privilégiez le dialogue face à une situation problématique mais si toute tentative de discussion est impossible, n'hésitez pas à composer le 101 avant qu'une situation ne vienne à dégénérer.

Bousval: travaux de construction du collecteur

Dans le cadre de l'assainissement de la vallée de la Dyle et de la Cala sur le territoire des communes de Genappe et Court-Saint-Étienne, l'Intercommunale du Brabant wallon est chargée de la réalisation des travaux de construction du collecteur de Bousval ainsi que de la réfection du pont qui enjambe la Cala au chemin de Wavre.

Le chantier a débuté le 17 septembre 2012 pour une durée de 220 jours ouvrables hors intempéries. Celui-ci est divisé en plusieurs phases.

La rue sera fermée à deux reprises pour effectuer des travaux au niveau du pont. Un itinéraire de déviation sera mis en place.

La première fermeture durera 8 jours ouvrables du 18 au 27 février 2013. Une nouvelle fermeture interviendra pour une période de 17 jours ouvrables du 25 mars au 18 avril 2013, afin de nous permettre de poser une chambre de visite sur le collecteur et de procéder à la démolition et reconstruction du pont sur la Cala.

1- Accès de l'avenue des Combattants vers le haut du Quartier de la Motte:

En venant de l'avenue de la Motte, il ne sera plus possible de tourner à droite dans le chemin de Wavre. Il faudra continuer tout droit dans la rue du Galet, prendre à droite la rue du Wanroux et ensuite la rue Ferme de Bordeaux.

2 - Accès du haut du Quartier de la Motte vers l'avenue des Combattants:



Il faudra emprunter un morceau de la drève du Château de la Motte, tourner à droite dans la drève des Hêtres et encore à droite dans la drève Angevine pour arriver dans le bas de l'avenue de la Motte.

La rue du Sablon sera mise en cul-de-sac avec un accès par le bas de la rue et sera réservé aux riverains uniquement. La liaison entre la rue du Sablon et la drève du Château de la Motte sera condamnée pendant les fermetures du chemin de Wavre.

Ces fermetures seront signalées sur place par des panneaux indiquant les dates exactes des fermetures à l'amont et à l'aval

du chemin de Wavre. En effet, suivant le sol rencontré et les conditions climatiques, il pourrait y avoir quelques modifications par rapport aux dates annoncées ci-dessus.

Soucieuse de vous occasionner un minimum d'inconvénients dans l'exécution de la mission qui lui a été confiée L'IBW demeure à votre entière disposition pour tout renseignement.

Personnes de contact:

Monsieur Kevin VRBAN, surveillant de chantier 0492/72.43.68
Monsieur Michel HEEROMA, gestionnaire de chantiers 067/21.71.11

OFFREZ-VOUS PLUS QUE DES ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ GRÂCE AU PHOTOVOLTAÏQUE.



NOTRE MÉTIER, VOUS FAIRE ÉCONOMISER TOUTES LES ÉNERGIES.

Ch. de Charleroi 33a, 1470 Genappe
GSM: 0473 365 778 - info@safenergy.be

PAROLE À LA MINORITÉ

Ecolo Genappe fête ses 30 ans



Déjà une longue histoire

Ecolo à Genappe...une histoire qui dure depuis 30 ans, qui n'est pas prête de s'arrêter et qu'il est bon de se remémorer...à la veille de la fête que la locale d'aujourd'hui organise ce 23 février 2013.

Tout commença juste avant les élections communales de 1982. Une vingtaine de jeunes de l'entité, issus du monde associatif pour la plupart fonde une locale Ecolo à Genappe. Nous décidons de ne pas nous présenter devant les électeurs en octobre. Excès de modestie de notre part, et par respect pour les électeurs, nous préférons durant les six années suivantes assister aux conseils communaux et apprendre sur le tas.

En 1988, nous présentons une liste complète. Nous décrochons un élu, Philippe Lorisgnol

Une opposition constructive

Nous nous distinguons par notre différence : une opposition basée sur des propositions constructives principalement concernant la défense de l'environnement, la mobilité, les économies d'énergie et la réforme du CPAS.

Aux élections de l'an 2000, nous obtenons deux élus, qui maintiennent le cap.

Une défaite et une expérience originale

En 2006, nous tentons l'expérience originale de proposer notre collaboration à la majorité dans les matières qui nous tiennent le plus à cœur. Si les idées écologistes ont percolé dans les autres partis, nous en détenons les clefs (expertise, expérience). Nous signons un accord avec la majorité portant principalement sur le développement durable. C'est ainsi que le contrat d'avenir local (CAL) voit le jour et est piloté par le conseiller Ecolo et l'échevin responsable du développement durable. Dans la foulée, la commune se dote d'un plan de mobilité, et d'un audit énergétique des bâtiments communaux. D'autres outils sont en gestation comme le schéma de structure et le Plan Communal de développement rural. Nul doute qu' Ecolo Genappe a permis d'inscrire la commune dans un véritable développement durable.

Et maintenant ?

Depuis quelques années, la locale s'est considérablement renforcée. Nous comptons plus de 50 membres. Notre représentation au conseil communal a triplé depuis décembre dernier et l'an-

crage local d'écolo au sein de la commune est aujourd'hui clairement affirmé. Nous continuerons donc, avec le style qui est le nôtre : plutôt proposer que critiquer. De grands défis attendent Genappe. Ecolo y participera. Et veillera particulièrement à ce que la commune fasse de son slogan «Ma commune Nature» une réalité forte, vraie, pour tous. Nous sommes aujourd'hui très loin de l'image de nos débuts : nous sommes devenus réalistes, voire même hyper réalistes. A 30 ans, la vie est davantage faite de réalisations que de rêves.

Ecolo Genappe a 30 ans et cela se fête.

Ce 23 février à la salle communale de Vieux-Genappe, 99 chaussée de Nivelles, nous vous invitons à un repas convivial et festif à petit prix : 15€ (10€ pour les enfants) en prévente en versant votre participation au n° BE 72 9792 4930 0816 ou 18€ sur place. Au menu, «La marmite du Lothier» une recette originale composée de produits locaux du terroir et/ ou bio. Le dessert et l'apéro sont compris. Vins et bières bios. Un plat de remplacement est prévu sur réservation. Au programme, un brin d'autodérision : découverture des affiches électorales des candidats Ecolo aux dernières élections, détournées par des artistes. Merci de réserver soit par votre versement soit par téléphone au n° 0475/41.01.80 ou 0477/76.20.69



Etat Civil

Naissances

- MANZOMBI-SAMBA Léa de Genappe
- MATHIEU Jules de Baisy-Thy
- MICHEL Pierre de Baisy-Thy
- OTLET Olivia de Vieux-Genappe
- PANICELLI Alexandre de Baisy-Thy
- POTY Julia de Baisy-Thy
- RENARD Félicien de Bousval
- SONNET Antoine de Vieux-Genappe
- SPIETTE Adrien de Bousval
- TAYBI Marwa de Genappe
- THOMAS Oscar de Ways
- TOUSSAINT Callista de Bousval
- VERBEIREN Tatyana de Glabais
- VONNECHE Nathan de Baisy-Thy

Mariages

- BODART Michel et FOIRET Claude de Baisy-Thy
- MARNEFFE Gilles et DUMONT Nathalie de Ways
- DELVAUX Marc et VERLINDEN Christine de Baisy-Thy
- LARBIÈRE Jérôme et JACQMIN Laurence d'Houtain-le-Val
- LIBERT Stephan et DOZIN Joëlle de Vieux-Genappe

- BREUIL Eric d' Anglet (France) et PULINX Micheline de Vieux-Genappe
- LENTZ Cédric et DOCKX Florence d'Houtain-le-Val

Décès

- BABUSIAUX Eva de Bousval (1927)
- BAUMANS Maria de Genappe (1928)
- BODART Germaine de Bousval (1919)
- BORBOUSE Marcel de Genappe (1928)
- BRUYÈRE Yvon de Loupoigne (1946)
- CLOSTER Irène de Bousval (1927)
- COMPANIE Ivan de Ways (1938)
- DE CLCEDT Georges de Genappe (1935)
- DELTENRE Lucette de Genappe (1925)
- DEMOULIN Madeleine de Loupoigne (1916)
- GUARINI Eliane de Genappe (1929)
- JACQUES Isabelle de Loupoigne (1957)
- LENDELÉ Marthe de Vieux-Genappe (1930)
- MAJA Henri de Vieux-Genappe (1939)
- MÉLONE Ludovie de Bousval (1930)
- PALPELLA Siegfried d'Houtain-le-Val (1940)
- PARMENTIER Philippine de Genappe (1925)
- VAN WALLEGHEM Roger de Bousval (1930)
- VERYSER André de Bousval (1941)
- VIGNERON Lucienne de Genappe (1923)
- VILAIN Andrée de Ways (1944)

ACCUEIL EXTRA SCOLAIRE

Que vont-ils faire pendant les vacances ?

A Genappe,

Pendant les vacances de carnaval, le Centre d'Accueil Pour l'Enfant (CAPE), et la Ville de Genappe organisent des activités de détente dans les locaux de l'école communale de l'Espace 2000. Le thème de cette année? «Sportez-vous bien!»

Du 11 au 15 février, les enfants auront l'occasion de bricoler, jouer, danser, chanter, cuisiner, s'activer... Ils s'adonneront aussi à des activités extérieures encadrés par une équipe professionnelle et dynamique d'animateurs, soucieux du divertissement, du délassement et du développement de l'enfant.

Inscription : www.cape-asbl.be ou :067/21.21.60.

A Baisy-Thy,

L'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, et la Ville de Genappe accueillent également vos enfants dans un cadre convivial, sur base d'un projet éducatif mettant l'accent sur leur bien-être et leur épanouissement, en leur proposant des activités récréatives diverses et adaptées à leur âge.

Inscription : www.isbw.be 081/62.27.61

Plaine de Vacances de Printemps

Du 1^{er} au 12 avril 2013, la Ville organise une plaine de vacances pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans. Des formulaires d'inscription seront à votre disposition dès le 11 mars, dans

toutes les écoles, à l'accueil de l'Hôtel de Ville et sur le site de Genappe : www.genappe.be.

Des séances d'inscriptions sont prévues les 14 et 21 mars 2013 de 16h à 18h30 dans les locaux de l'école communale de l'«Espace 2000».

Comme chaque année, les inscriptions seront validées après réception des formulaires dûment complétés et le paiement anticipatif des périodes visées.

Nous réservons un accueil de qualité à vos enfants, inscrivez-les rapidement, car le nombre d'inscriptions est limité

Renseignements

Chantal Sablon - Service Affaires générales au 067/ 79 42 46.

Un job pour les vacances ?

La ville de Genappe recrute des coordinateurs et des animateurs pour nos plaines de vacances de printemps, du 1^{er} au 12 avril 2013

Coordinateur(trice) :
Être titulaire du titre de coordinateur de Centre de Vacances.

Animateur(trice) :
Être titulaire
- d'un brevet d'animateur de Centres de Vacances ou en cours de formation ;

- d'un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique.

Tu as la tête pleine d'imagination, tu as l'esprit d'équipe, tu souhaites animer un groupe d'enfants durant les vacances scolaires... Alors envoie ton CV accompagné de tout document probant d'une formation ou d'une expérience en animation au Collège Communal, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe.

Nos barèmes :

Animateur sans formation : 45€/jour
Animateur en formation : 50€/jour
Animateur breveté ou assimilé : 60€/jour

Renseignements

Service Affaires Générales : Chantal Sablon - 067/79.42.46 chantal.sablon@genappe.be ou Stéphanie Bury, Echevine, au 067/79.42.06



LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

NOUVEAU

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par le parking Beghin)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
Toutes régions - Jour et Nuit
Salle de réception (120 pers.) - Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.sneesens.be

Tél : 067/79.13.03

Association à la loupe: DramAct'ic



C'est fin, c'est très fin et ça se mange sans faim!

A l'âge de 8 ans, Marc Potvin, instituteur à Houtain-le-Val*, débute des cours de diction pour ensuite entamer la déclamation, l'improvisation et le théâtre. Depuis, chaque année, il s'implique dans la création de pièces de théâtre dans une mise en scène collective. Pleins feux sur cette troupe de joyeux drilles!

CCG: Marc Potvin, présentez-nous brièvement votre association.

M. P.: DramAct'ic est une troupe de théâtre amateur dont l'objectif principal est de mettre en scène, chaque année, un nouveau spectacle. Une pièce de théâtre présentée généralement au mois de mars, à la salle communale de Loupoigne. Notre répertoire se compose essentiellement de comédies.

CCG: Comment est-elle née?

M. P.: La troupe a vu le jour en janvier 2004. Après plusieurs années passées au sein de l'Académie de Nivelles (implantée également à Genappe) et de différentes troupes de théâtre amateur, j'ai eu envie de créer ma propre troupe et de choisir les pièces à jouer. Avec des amis et des collègues, nous nous sommes donc lancés têtes baissées dans un premier projet alors que nous n'avions ni décor, ni expérience pour la plupart d'entre nous. Notre petit succès, combiné au plaisir procuré, a fait que nous avons poursuivi l'aventure! Cette année, nous préparons notre huitième spectacle.

CCG: Quelles sont les personnes qui s'y investissent?

M. P.: Chaque projet est à l'origine d'une nouvelle équipe de comédiens. En effet, le casting se met en place directement après le choix de la pièce. Mais lors de mes lectures, je ne cache pas que je pense déjà à la distribution de certains rôles car quelques personnes sont actives dans la troupe depuis plusieurs années. On note aussi la présence de deux régisseurs, l'un qui gère la scène (costumes et accessoires) et l'autre les sons et lumières. Cinq à six personnes s'occupent de la technique et de l'intendance: montage du décor, accueil du public, service bar, etc. Sans ces bonnes volontés, il serait difficile

de mettre sur pied les représentations. Mais qu'il s'agisse du travail des personnages, des déplacements sur scène, du choix des décors, des musiques et des accessoires, la préparation du spectacle s'effectue dans une ambiance agréable par tous les membres de la troupe. La mise en scène est collective.

CCG: Quel public visez-vous?

M. P.: Les spectacles que nous proposons sont destinés à tous les publics. Aucune limite d'âge n'est fixée! Nous sommes par ailleurs toujours ravis d'accueillir de nouveaux comédiens parmi nous.

CCG: Quelles sont les collaborations envisagées?

M. P.: Nous sommes essentiellement soutenus par le Centre culturel et la Ville de Genappe. Le Centre culturel assure chaque année notre publicité, nous apporte une aide matérielle, via la location de matériel de sonorisation par exemple. Quant à la Ville, elle met à notre disposition un lieu pour nos répétitions, assure un appui logistique et a toujours répondu favorablement à nos demandes.

CCG: Quel est votre agenda pour les prochains mois?

M. P.: Dans quelques jours, nous serons sur scène! Nous jouerons «Feu d'artifice» les 1^{er}, 2 et 3 mars prochains à la salle communale de Loupoigne. Cette comédie explosive en quatre actes de Noël Piercy raconte l'histoire d'Eva, de sa famille et de ses amis. Pour plus de détails, voir article dans ce journal.

CCG: Quels sont vos projets?

M. P.: Pouvoir jouer nos spectacles dans d'autres salles, d'autres communes... pour un autre public. La préparation d'une pièce demande pas mal de temps et il est toujours dommage de ne pouvoir présenter le spectacle

qu'à trois reprises... Surtout qu'à chacune des représentations, on y prend goût, ainsi que le public!

CCG: Alors, si «DramAct'ic» était une discipline, laquelle serait-elle?

M. P.: Je choisirais une activité sportive: le marathon car il symbolise la préparation et les répétitions pendant de longs mois. Tandis que le sprint final se déroule lors du montage des décors, l'installation des accessoires, les répétitions générales, etc.

CCG: Un courant artistique?

M. P.: La comédie ou le vaudeville. C'est notre dada!

CCG: Une personnalité?

M. P.: Molière pour tout ce que cet homme a apporté au monde du théâtre.

CCG: Un héros de fiction?

M. P.: Sid, le paresseux dans l'Age de glace. Un peu stupide mais attachant, c'est un peu un Gaston Lagaffe, version animalière.

CCG: Une chanson?

M. P.: Plutôt une comédie musicale: Notre-Dame de Paris.

CCG: Une qualité?

M. P.: Divertissant car entendre rire le public et leurs applaudissements, c'est gagner le pari de leur faire passer un bon moment.

CCG: Un défaut?

M. P.: Ephémère...

CCG: Une devise?

M. P.: «Le rire est une chose sérieuse avec laquelle il ne faut pas plaisanter» de Raymond Devos.

CCG: Une confiance?

M. P.: Pour les dix ans de la troupe, j'aimerais remonter le premier spectacle «Pyjama pour six» de Marc Camoletti. Et puis, j'espère qu'un jour, DramAct'ic jouera ses propres pièces dont elle sera l'auteur.

DramAct'ic

Contact: Marc Potvin
(*actuellement en détachement pédagogique)
Infos et réservations:
0486/46.14.07.
marcpotvin129@hotmail.com

Le Grand Quiz

Les pré-sélections sont encore ouvertes!

On vous en parlait dans le journal de janvier: les villes de Nivelles, de Braine-le-Château et de Genappe s'affronteront autour d'un grand quiz de connaissances générales. La finale qui réunira les trois équipes donnera lieu à une belle soirée ponctuée de surprises festives. Il est encore temps de s'inscrire!

Ce jeu à grande échelle portera sur huit catégories: sports et loisirs, gastronomie, musique, arts et littérature, folklore et traditions, nature et environnement, sciences et technologies, people et médias. L'accent sera également mis sur la connaissance de sa région. A cet effet, une visite découverte des trois cités - à laquelle il sera chaudement recommandé de prendre part - sera organisée le samedi 20 avril prochain. Et les groupes de supporters ne seront pas en reste puisqu'ils

pourront faire gagner des points à leur ville!

Alors, envie de relever le défi et défendre les couleurs de Genappe? Rien de plus simple! Prenez contact avec le Centre culturel au 067/77.16.27 ou sur valerie@ccgenappe.be, avant le 8 mars prochain. Vous vous inscrivez dans 3 matières maximum afin de prendre part à la présélection écrite prévue le 24 mars prochain au Waux-Hall de Nivelles. Tout habitant de Genappe âgé de 16 ans minimum peut poser sa candidature. L'équipe qui accèdera à la grande finale du 30 avril sera constituée des huit meilleurs candidats de chaque commune.

Alors, ferez-vous partie de l'équipe du Lothier? Tentez votre chance et n'hésitez surtout pas à venir encourager votre ville, en famille, entre amis ou avec vos voisins!



CHARPENTE
TOITURE
ZINGUERIE

Simonart Roland
Rue du Cerisier 79 - 1490 Tangissart
010/61.37.62 - 0476/22.56.14



Les taxis Claude et L. Francet

Voitures - Minibus - Autocars
+32(0)10/41.58.58 +32(0)475/82.11.69
contact@taxisclaude.be

CENTRE CULTUREL

Balancements, tournolements et autres inclinaisons



Le Centre culturel vous propose une nouvelle sortie «Hors-les-Murs». Le principe, vous le connaissez: assister ensemble à un spectacle dans une salle culturelle de la région. Et, en ce mois de mars, c'est au cirque que nous vous emmenons!

Pour cette cinquième production, la compagnie Fera Musica nous invite à découvrir «Sinué» librement inspiré d'un conte illustré d'Anne Ducamp «Petit Jules». Articulé autour d'un cylindre métallique en équilibre instable, ce spectacle offre une approche originale de cette discipline. Le tout rythmé par une musique live contemporaine de choix mêlant vielle à roue et percussions, dans une singularité qui renforce le

propos du spectacle.

Ici, il est donc question de l'histoire de Jules, un garçon curieux de grandir, mais troublé face à l'inconnu. Chacune de ses facettes est incarnée par un acrobate qui apprivoise ainsi ses peurs autour de son arbre-fétiche représenté par cette structure tubulaire. Tantôt en équilibre sur une chaise, tantôt au bord du vide sur une planche, il se confronte à ce qui l'entoure avec toujours la volonté d'aller voir au-delà des choses...

Vous l'aurez compris, il ne s'agit pas d'une représentation de cirque classique composée de numéros de clowns ou de domptages d'animaux, mais bien d'acrobaties hors du commun!

Petits et grands seront émerveillés face aux chorégraphies aériennes de cette troupe, la plus grande compagnie de cirque contemporain en Belgique.

Laissons-nous emporter par cet univers vertigineux en mouvement perpétuel qui ne risque pas de vous décevoir.

Renseignements

Le jeudi 7 mars à 20h aux Ecuries de Charleroi, en collaboration avec Charleroi-Danses. Covoiturage organisé au départ de Genappe.

Tarif préférentiel de 12€ (au lieu de 16€). Nombre de places limité. Réservation indispensable au 067/77.16.27 ou sur info@ccgenappe.be avant le 18 février.

MUSIQUE

Renouveau Musical Genappe

Déjà 15 prestations actées pour 2013. Rendez-vous le samedi 9 mars à l'Espace 2000 pour la traditionnelle soirée Oberbayern de l'harmonie.

Les activités musicales ont repris pour les membres du Renouveau le vendredi 18 janvier dernier avec une première répétition pour l'an neuf après l'habituelle réunion «administrative» du 11 janvier, Assemblée Générale ordinaire de l'asbl oblige.

Les comptes approuvés, place à la présentation du programme 2013 des prestations; un agenda déjà bien rempli, mais qui devrait encore évoluer dans les prochaines semaines. Il prévoit déjà près de 15 sorties musicales dont plusieurs en France. Les régions Parisienne et du Nord sont en effet au menu des mois d'avril, mai et juin avec notamment un week-end à Vitry-sur-Seine les 1^{er} et 2 juin.

En parallèle, les sorties locales habituelles restent d'actualité, comme le carnaval de Genappe (24 mars) et le Tour Saint Barthélémy (25 août). Pour le premier, les musiciens réservent déjà une surprise aux organisateurs, mais rien ne filtre pour le moment.

Quid des organisations propres du groupe? Elles restent programmées de mars à novembre, avec dans l'ordre le samedi 9 mars la soirée Oberbayern à l'Espace 2000, le 4 mai le festival pour Harmonies et Fanfares à Loupoigne et le vendredi 22 novembre le traditionnel Concert de Gala à l'église de Vieux-Genappe.

Que dire de plus? Qu'après avoir accueilli en 2012 deux nouveaux musiciens, l'harmonie espère encore attirer de nouveaux visages pour cette saison, de quoi faire gonfler quelque peu l'effectif actuel. Avis aux amateurs.

Renseignements

067/77.17.08
www.renouveau-musical-genappe.be
rmgenappe@skynet.be

STAGES CREATIFS

Ateliers d'écriture

Les 23/02, 02/03, 9/03 de 10h-16h): 3 samedis, pour explorer les deux faces de l'écriture: l'élaboration d'un texte et le geste d'écrire. Ecrire d'abord à partir d'une proposition de thème puis mettre en valeur le texte en jouant sur la calligraphie, la mise en page, s'amuser à le mettre en scène. A partir de 12 ans.

Des activités artistiques pendant les vacances?

Envie de s'évader pendant les vacances de Carnaval et de Pâques? Les Ateliers du Léz'arts vous proposent 9 chouettes stages créatifs pour tous les âges. Une occasion unique de faire des rencontres, de s'exprimer et de s'amuser!

De la peinture à l'illustration en passant par le théâtre, le cinéma d'animation ou la création de marionnettes!

Renseignements

Les Ateliers du Léz'arts
Rue de Bruxelles 38 à 1470 Genappe - 067/44.39.44
www.lesateliersdulezarts.be
cecgenappe@gmail.com
Avec le soutien de la Ville de Genappe



CENTRE CULTUREL

Associations: investissez-vous dans la culture!

Le Centre culturel de Genappe, reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, est organisé selon des statuts, des règles qui favorisent, en matière culturelle, les contrats entre l'initiative privée, les pouvoirs publics et les associations. L'asbl veille donc à assurer la participation la plus large des associations de la commune de Genappe à l'exercice de ses missions culturelles.

Pour cette raison, chaque année, une assemblée générale est convoquée au printemps pour assurer la gestion (comptes et budget, rapport d'activités...) et nommer un conseil d'administration, paritairement composé de maximum 24 membres. La moitié des membres (publics) sont cooptés par le conseil communal, la Province et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les autres membres (les associations) sont élus par l'assemblée générale. Suite aux



dernières élections communales, le conseil d'administration sera entièrement renouvelé pour une durée de six ans ce printemps 2013.

Appel à candidature!

Pour cette raison, le Centre Culturel lance un appel aux associations à poser leurs candidatures pour faire partie de l'assemblée générale, et éventuellement proposer la candidature de leurs représentants au conseil d'administration. Nous vous invitons à adresser votre candidature par écrit au Président du Centre culturel de Genappe, rue de Bruxelles, 14 à 1470 Genappe ou par mail auprès de info@ccgenappe.be pour le 1^{er} mars au plus tard. Tous les renseignements à ce sujet peuvent être obtenus par téléphone au 067/77.16.27.

Vincent Girboux

Pour le Bureau du Centre culturel,

THEWINEAGENCY®
ONLINE WINE STORE

(Vente de vins et spiritueux en ligne)
(Livraison rapide à domicile)
(Paiement ultra sécurisé)

- Catalogue complet: www.TheWineAgency.be
- Conseils téléphoniques : **067 555 888**

twitter.com/thewineagency1 facebook.com/thewineagency

PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

Volet mini-caisson
Action :
• 22 couleurs gratuites
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

PEINTURE
Intérieure - Extérieure
TAPISSAGE

DEVIS GRATUIT

... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adapté à votre budget !

Place E. de Lalioux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88
Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48
SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

MÉRITES SPORTIFS

Les grands vainqueurs de l'année 2012

MÉRITES INDIVIDUELS

Or: Lampe Alice (natation)

Argent: Goffaux Simon (Athlétisme)

Bronze: Aerts Corentin (Triathlon)

MÉRITES COLLECTIFS

Or: Baisy-Thy Pelote (équipe Nationale III) **Argent:** FC Houtain-Genappe (Equipe 1^{ère})

Bronze: Basket Club Genappe (Juniors garçon)

LES PRIX SPECIAUX

Prix du Bourgmestre

Bonduel Amaury (karting)

Prix de l'Echevin des sports

Choisez Frédéric (Athlétisme)

Prix de l'Espoir

Bonduel Anthony (karting)

Plaquette d'encouragement

Eggerickx Marine (Twirling - junior),

RCS Ways (football - U12)

Bonduel Anthony (Karting)

Prix de l'Effort:

Verachttert Luca (moto cross - 85 cc)

Prix du Jury

Panneels Alexandre (Tir aux clays - junior)

Prix de la Presse

Verachttert Luca (moto cross - 85 cc)

Prix de la Reconnaissance de la Ville

Josiane Dom - Anita Vandevandel - Denis

Schelfhout - Alain Dewigne et Anne-Marie

De Both - Gymnastique des seniors de

Genappe.



Rires, performances acrobatiques et rythmes déjantés!

Outre les sportifs nominés, l'assistance put applaudir des performances remarquables dans des domaines très divers.

Ainsi, Charlotte de la Bretèque nous présenta un solo multi-cordes avant d'enchaîner, avec Saphorine Petermann, en un duo de corde lisse plein de brio qui amusa follement le public. Le club OTM de Gand se lança dans de spectaculaires numéros d'acrospoport dont on retiendra le couple de Champions du Monde 2012 exécutant des figures plus acrobatiques les unes que les autres sur la cé-

lèbre chanson de Serge Lama «Je suis malade»...De quoi mêler le rire à l'exploit! Et comment ne pas succomber à l'entrain de leur inénarrable «French cancan»... L'école de GRS de Mounier nous offrit une superbe démonstration de gymnastique rythmique. Quant au clou du spectacle, il fut assuré par «2 mad», célèbres depuis leur passage dans l'émission culte «Belgium got talent». Danseurs éblouissants (grâce notamment à leurs vêtements lumineux) ils se livrèrent à un Hip Hop déjanté qui culmina en un clair obscur de Break dance.

HISTOIRE LOCALE

Une toponymie à revoir: à Bousval, Pallandt devrait être «Wez»

Les documents anciens provenant du château de Mirwart découverts récemment aux Archives de l'Etat de Saint-Hubert et concernant Genappe et plus spécialement Bousval ont livré une partie de leurs secrets. A commencer par la raison de leur présence dans la province de Luxembourg.

C'est par un membre de la famille d'Hooghvorst, Léon van der Linden d'Hooghvorst, fils de l'important acteur de la Révolution belge, Emmanuel van der Linden, que ces documents sont parvenus au château de Mirwart. Il avait acheté le château après avoir épousé une de Wal d'Anthisnes, descendante des Pallandt et héritière dès lors de ces archives.

Aujourd'hui dépouillés, ces documents, issus de la Cour échevinale pour une période assez ancienne (1594 à 1740) ont, outre maints éclairages de la vie quotidienne à cette époque, permis une constatation assez étonnante quant à la désignation topony-

mique des lieux.

Le dépouillement de ces centaines de documents a livré deux constatations décisives sur le plan de la toponymie, à savoir qu'il s'agissait, tout au long de ce vaste espace de temps, de la seigneurie du «Wez» et jamais «de Pallandt», mais - et cette seconde constatation est autrement importante, car n'a jamais été suffisamment relevée - de la «seigneurie du Wez» et non «de Wez», «wez» étant le terme wallon pour désigner le «gué» français. Les textes portent ainsi systématiquement, pendant plusieurs siècles et jusqu'au 19^e, les mentions de «seigneurie du Wez», «mayer du Wez», «cour (échevinale) du Wez», «échevins du Wez», «greffier du Wez», «habitant du Wez», «château du Wez», «censier du Wez» etc.

Cette dénomination ne se limite d'ailleurs pas aux institutions, mais s'étend aux sites: dans une visite des chemins de 1727, où la Cour contrôle le chemin venant de Céroux, elle le qualifie de «ruelle

menant au Wez».

Une certaine logique historique inciterait donc à revenir à cette appellation de «hameau du Wez», d'autant plus que le toponyme «wez» contient une signification précise, wallonne, que l'on retrouve dans des appellations comme Perwez, Noduwelz, Morlanwelz, Peruwelz, etc., qui remontent toutes aux 10^e -12^e siècles, situant ainsi un peu mieux la période d'organisation ou d'occupation de ces lieux wallons, à comparer avec des sites similaires comme Ways, dont l'origine est au contraire latine (vadeas = gué en latin) et remonte à la période gallo-romaine. En outre, la référence aux deux seigneurs de Pallandt, qui ne séjournèrent que 80 ans dans la région et ne qualifièrent jamais leur seigneurie ni leurs propriétés «de Pallandt» est vraiment anachronique.

Ces remarques seront développées in-extenso dans un volume d'Annales historiques à paraître début septembre 2013.

(Cf. annales.historiques@hotmail.be)

agenda

15 FÉVRIER

Concert de flûtes à bec et clavecin

à 20h, «Entre ciel et terre» concert organisé par l'association «La Rose des Arts» à la Chapelle de Noirhat rue du Pont Spilet

Rens.: info@larosedesarts.be 0486/80.61.75

Prix d'entrée: 12€ - 10€ (pré-vente)

Réservation souhaitée via paiement de 10€ sur le compte de «La Rose des Arts asbl»: 973-0063636-38 avec comme mention votre nom et prénom.

22 - 23 FÉVRIER

Jeux Intervillages

Le 22 à 20h: Présentation du calendrier 2013 suivie d'un drink
Le 23 à partir de 21h30: battle DJ, première épreuve de la saison. Salle communale de Glabais 1a, Avenue Eugène Philippe

Ecolo Genappe fête ses 30 ans

Au menu: la potée du Lothier
Prix démocratique.
Renseignements et inscriptions: 0477/76.20.69 ou 0475/41.01.80

23 FÉVRIER

Ateliers d'écriture

de 10h à 16h, 3 samedis (aussi les 2 et 9 mars)
Rue de Bruxelles 38
1470 Genappe - 067/44.39.44
www.lesateliersdulezarts.be voir P.11

24 FÉVRIER

Football

«Les rencontres du waysien-GENAPPE» Ways- Saint-Josse
Terrain de «Notre Dame de Foy» à Loupoigne.

24 FÉVRIER

Goûter aux crêpes

du Centre Saint Vincent de Paul de 15h à 17h30
A la maison Galilée, 14a, rue de Bruxelles.

26 FÉVRIER

Séance d'information SEL

(Système d'Echange Local) de 20h à 22h, chez Sabine (Genappe centre)
Inscription obligatoire: jaucoth@hotmail.com
067/84.07. 86
sel.genappe@gmail.com
http://www.selcoupdepouce.be

2 MARS

Bourse d'échange de cartes postales anciennes

et modernes de l'entité de Genappe

Dans les locaux de la maison de l'histoire et du patrimoine, Av. Eugène Philippe - 1473 Glabais
Annoncez votre participation à R. Martin : 067/77.33.24

2 MARS 2013

Soirée Country

pour le Télévie 2013
A 20h animée par Mary Ann Scot et son band - Salle polyvalente de l'Espace 2000
Entrées 7€ - Réservations et infos: Jacqueline Delporte 0477/17.55.69

3 MARS

Cross de Bousval

À 15h Salle omnisport de Bousval. voir P.2

10 MARS

Marche ADEPS

de 8h à 18h, organisée par le Comité des fêtes de Baisy-Thy
Point de départ: salle communale de Baisy-Thy
les longueurs des parcours: 5 km, 10 km et 20 km
Rens.: Hermans Sarah 0479/52.23.14

17 MARS

Concentration motos

Départ à 11h.
Concentration motos et après-midi musicale pour le Télévie 2013 à la salle communale Saint Roch à Baisy-Thy. Parcours en groupe et/ou avec road book
Participation: 10€
Infos Télévie: Jacqueline Delporte 0477/17.55.69
Infos motos: Carlos 0495/42.28.82

17 MARS

Concert de musique classique

à 17 h. à l'Eglise St Pierre, Glabais
Cartes en vente au Centre Culturel et au Syndicat d'Initiative, Genappe, à la Boulangerie Falisèa Glabais.
Réservations: Eddy Jonckheere: 02 /351.15.53
edouard.jonckheere@skynet.be
Prix des places en prévente: 12€ - Sur place: 14€

29 ET 30 MARS à 19 h 30

31 MARS à 15 h 30

Théâtre dialectal wallon

Paradis d'sus terre: Comédie en trois actes de Chistrian Derycke
Adaptée et mise en scène par Michel Clerck. A la salle communale de Loupoigne.
Infos et réservations: Léopold Gossiaux 067/77.37.79

